





DELIBERATION 2017-81

ID: 034-213402704-20171109-2017_81-DE

LE NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT.

PRESENTS: Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D. - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. - M. FONTVIEILLE H. -Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - M. NENCIONI S. - M. J-F PAINTRAND - Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M-F - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. -M. LE BLEVEC B. - Mme AURIAC A. - M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: Mme OMS ML procuration à Mme GUIRAUD I. - M. SCIALOM D. procuration à M. MERLIN D.

ABSENTS EXCUSES: M. MARTIN-LAVAL B. - Mme MAUREL P. - M. DELON A. - Mme FABRY V. - Mme ESCRIG C. - M. CARABASSE P.

ABSENTS: M. ATLAN J. - Mme SALOMON ML

Madame Sophie VACQUIÉ a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET: Modification du tableau des effectifs:

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal qui s'est réuni le 26 janvier 2017 a adopté à l'unanimité le plan pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire dans le cadre de la Loi Sauvadet qui prévoyait la titularisation de 2 agents en CDD.

Madame le Maire propose ainsi à l'assemblée de modifier le tableau des emplois de la collectivité comme suit :

Cadre d'emplois	Poste	Nombre de postes à créer	Motif	Date
Professeurs Territoriaux d'Enseignement Artistique (Catégorie A)	Professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps complet	01	Stagiairisation agent en CDD	01/01/2018
Educateurs Territoriaux de Jeunes Enfants (Catégorie B)	Educatrice de jeunes enfants à temps complet	01	Stagiairisation agent en CDD	01/01/2018

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Envoyé en préfecture le 13/11/2017

Reçu en préfecture le 13/11/2017

Affiché le 13/11/2017

Pour	UNANIMITE -213402704-20171109-2017_81-D		
Contre	1		
Abstention	1		

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- ADOPTE les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- DIT que les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 012 du budget 2018.

Isabelle GUIRAUD Maire de Saint Jean de Védas,

